

NAHAR MISRAÏM

Bulletin de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel des Juifs d'Égypte (ASPCJE)

4e trimestre 2022- N°91

Novembre 2022

8 euros

Sommaire

- p.2 – Comptes rendus des cercles de lecture :
- le 11 juin avec Nathalie Zajde
p.3 - le 10 septembre avec Paule Darmon
Victor Attas
p.5 - Colloque du MAHJ : Pourquoi sont-ils partis ?
Mylène Stambouli
- Récits des Juifs d'Égypte
Michèle Baussant
p.10 – 12° Congrès Mondial des Juifs d'Égypte
Levana Zamir
- Lettre de Jacques Hassoun
André Cohen
p.13 – La condition juridique des femmes
musulmanes François Faraut
p.16 – La famille Elmaleh Maurice Maleh
- Léon Barchmann – Biographie Jacqueline Alis
p. 18 – Objets rapportés d'Égypte
Denise Amiranoff et Michel Mazza
p. 19 – Mon cousin Alfred André Cohen
p.20 – Témoignage : Alfred Cohen
Giancarlo Luxardo
- Quelques souvenirs du procès de Robert
Grunspan Mylène Stambouli
p.21 – Courrier des lecteurs
Appel à témoignages
p.22 – Livres à lire André Cohen
p.23 – Ils nous ont quittés
Prochaines activités André Cohen



Notre cycle de fêtes vient de se terminer et nous vous souhaitons à toutes, à tous, ainsi qu'à vos proches une heureuse année 5783, vous apportant joies et santé.

Nous venons de passer une période de récupération de nos rythmes habituels, abandonnant ces deux années de restrictions dues à la pandémie.

Nous espérons un total achèvement de ces misères ainsi que de cette guerre en Ukraine, si inquiétante.

Notre association se porte bien, elle va poursuivre ses réunions et faire revivre son site internet.

Nous continuons de solliciter vos participations à notre bulletin et appelons au volontariat et au rajeunissement de notre bureau.

Bulletin trimestriel - Abonnement (4 numéros) : 30 euros - Adhésion à ASPCJE : 20 euros par an -
Abonnement + Adhésion : 50 euros

Secrétariat et abonnement : André Cohen, 8 rue des Tanneries, 75013 PARIS - Tél. : 01 45 35 29 86

Courriel (e-mail) : aspcje@gmail.com

Site : www.aspcje.fr

Présidente : Nadia Chalom

Directrice de la rédaction : Nanette Harari Damoiseau

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 0316 G 87774

ISSN : 024

Imprimerie Moderne de Bayeux, 7 rue de la Résistance – 14400 BAYEUX

Comptes rendus de nos activités

Compte-rendu du Cercle de lecture du 11 juin 2022 avec Nathalie Zajde



Nous nous réunissons pour le dernier cercle de lecture de la saison 2021-2022, et nous recevons Nathalie Zajde, bien connue dans le domaine de l'ethnopsychiatrie, auteure de nombreux ouvrages et enseignante à Paris VIII.

Après le rappel par André Cohen des dates de nos prochaines rencontres les 10 septembre, 8 octobre, et 10 décembre (**pas de cercle de lecture en novembre**) le sujet du jour, relatif à la Shoah, est présenté.

Nathalie Zajde est dans la lignée d'intervenants antérieurs tels que Cathy Hazan ou Elie Buzyn, décédé récemment et à qui un hommage est rendu. Notre conférencière se présente avec humour en tant qu'Ashkénaze d'origine, mais « qui se soigne » en s'égyptianisant depuis un certain temps, étant liée à la scène comme à la ville avec Tobie Nathan.

Elle nous indique qu'elle va parler des « survivants », désignant par ce terme les enfants traumatisés de la Shoah. Il s'agit d'enfants

généralement nés en France avant la guerre, de parents immigrés d'Europe de l'Est ou quelques fois d'Algérie ou de Turquie. Cette population d'enfants survivants de la Shoah se monte à l'époque à 60000 enfants (10000 ayant péri dans les camps).

Mais les groupes de parole animés par Nathalie Zajde concernent aussi leurs descendants jusqu'à la deuxième ou troisième génération. Ces personnes ont subi un traumatisme qui les mène à penser qu'elles ont côtoyé la mort. Leur vie a changé et même leur entourage confirme le fait que la personne traumatisée a changé.

Cependant on peut dire que les descendants des victimes directes vont plutôt bien et ne subissent pas le syndrome du survivant des déportés.

Examinons les faits concrètement :

En 1940, la discrimination anti-juive se met en place, mais s'aggrave sensiblement en 1942 (port de l'étoile jaune, rafles)....

Les enfants perçoivent leur judaïté, mais sans trop comprendre ce que c'est. Ils baignent dans une double culture, française à l'école, généralement yiddish à la maison. Ils seront désormais surtout soumis à une INJONCTION PARADOXALE : Si TU veux survivre, il ne faut plus que TU sois TOI. Le petit Moïshé Finkelstein doit se transformer en Marcel Dupont et les braves paysans chez qui il vit désormais sont tonton et tata !

L'OSE, une section spéciale des Éclaireurs Israélites et le plus souvent les parents des enfants, les placent dans des familles volontaires. Les enfants jouent le jeu, sauf quelques exceptions de rébellion à cette injonction.

L'enfant qui est accueilli chez des paysans gentils dans le Berri, va rapidement se mettre à parler berrichon, ira à la messe le dimanche et rencontrera des petits camarades sympathiques. En somme, le projet génocidaire nazi a bien fonctionné, puisque le petit juif s'est transformé en goy. Pis que ça, dans les rares cas où un père ou une mère, viennent le récupérer après la guerre, l'enfant ne reconnaît pas ce parent effrayant car défigurés par les années de déportation.

Plus les accueillants auront été gentils et plus ce retour vers ses parents sera traumatisant pour l'enfant caché.

Nathalie Zajde illustre ce deuxième paradoxe par les témoignages d'adultes (ex-enfants cachés) telle la petite fille qui prie Jésus tous les soirs, car lui Juif persécuté doit la comprendre et peut sauver ses parents !

Simultanément elle récite des mots de yiddish pour conserver sa culture.

Un autre témoignage est le parcours de Saül Friedlander, qui se convertit au catholicisme, veut devenir prêtre et fait « machine arrière » sur l'injonction d'un prêtre catholique.

Ces exemples illustrent le thème de la cohérence cognitive, c'est-à-dire l'accord des actions avec les convictions.

Une autre interrogation générale des survivants est : « pourquoi suis-je là alors que ma famille a disparu en partie ou en totalité ? ».

Et cette question est récurrente, affectant les générations de leurs enfants et petits-enfants.

Suivent une série de questions ou même de témoignages des auditeurs :

- quand ont démarré les groupes de parole ? : 1989

- perception d'Israël par les enfants cachés ? : Il y a des problèmes en Israël, mais au moins il y a une armée de défense.

- relation avec Dieu : une majorité lui en veut et ne veut plus en entendre parler.

La réunion se termine par la séance de signature des ouvrages de Nathalie Zajde et par un pot amical pris dans la cour.

Victor Attas

Compte-rendu du Cercle de lecture avec Paule Darmon le 10 septembre 2022

Nous nous réunissons pour le premier cercle de lecture de la saison 2022-2023 dans un endroit inhabituel puisqu'il s'agit de la MVAC du 3^{ème} arrondissement de Paris.

Nous recevons **Paule Darmon**.

Après le rappel par André Cohen des dates et invités de nos prochaines rencontres, ce dernier détaille nos récents déboires sur les dates et lieux de réunion (contamination par parasites le 10 juillet, puis « surbooking » aujourd'hui).

Il indique que c'est Gilles Rozier, traducteur, écrivain, ancien directeur du MEDEM, mais surtout ce jour éditeur du livre : **Robert de Niro, le Mossad et moi**, qui nous en présentera l'auteure, Paule Darmon, née à Casablanca, et qui vit actuellement à Buenos-Aires. Livre qualifié de « palpitant et très drôle » malgré son sujet.

En plus d'écrivaine, peintre, et scénariste, elle danse le tango !

Paule Darmon a quitté le Maroc après la fin de ses études secondaires et ne manifeste aucune envie d'y retourner.

Elle nous dit qu'elle a découvert l'histoire du célèbre espion Eli Cohen en 1987, soit 22 ans après sa mort. Enthousiasmée par cette épopée, elle a rédigé un synopsis de 70 pages. Elle imaginait alors se lancer dans la réalisation d'un film. Ce projet fou est abandonné et le synopsis perdu au cours de ses différents déménagements. L'idée revient, après son arrivée à Buenos-Aires, ville jouant un rôle dans l'histoire d'Eli Cohen.



Mais le projet de film se transforme en écriture du roman qui nous est présenté ce jour.

Un rappel de l'épopée d'Eli Cohen est présenté : La jeunesse de celui-ci à Alexandrie, le traumatisme consécutif à la pendaison de son ami Samuel Azar dont il était très proche, (impliqué dans la catastrophique affaire Lavon), l'arrivée d'Eli Cohen en Israël et son intégration au Mossad.

Vient ensuite son envoi en Argentine pour se construire un personnage. Les difficultés de sa mission sont considérables.



Il doit s'habituer à parler arabe avec un accent syrien et pas égyptien, se familiariser avec les locutions utilisées en Syrie et avoir des notions d'espagnol, puisque ses parents sont supposés avoir vécu en Argentine avant le retour dans la « mère patrie », la Syrie. Autre difficulté, il doit parler espagnol avec l'accent argentin et non pas avec celui de Madrid.

Afin de brouiller les pistes, il fait d'abord escale au Chili avant d'embarquer pour l'Argentine. Eli Cohen a la chance d'y croiser Hafez el Assad, qui deviendra président de

la Syrie ultérieurement. S'installant ensuite à Damas, il côtoie les plus hautes sphères du pouvoir, est au courant de toutes les décisions et actions du gouvernement et de l'armée, et en informe immédiatement le Mossad.

Mais malgré les conseils de prudence, il pousse l'audace jusqu'à émettre tous les jours ses messages à destination du Mossad pendant des séquences de 15 à 17 minutes, alors qu'elles ne devaient pas dépasser 10 minutes, pour réduire les risques d'être démasqué.

En définitive on ne saura probablement jamais si son arrestation est due à une imprudence de sa part ou à une erreur d'appréciation de la part du Mossad.

Démasqué, il sera arrêté, jugé, et enfin exécuté en 1965.

L'auteure a tenté d'interviewer l'épouse d'Eli Cohen, mais celle-ci s'est refusée à toute confiance.

Au cours du procès à Damas, tous les échanges ont concerné le séjour d'Eli Cohen en Argentine.

La partie du séjour en Syrie a été pratiquement escamotée, ceci afin de ne pas mettre en évidence les lacunes des services de sécurité de Hafez El Assad.

Paule Darmon reprend le récit de son vécu personnel, la nécessité d'aller en Israël pour compléter sa documentation, mais également un voyage éclair au Maroc où elle retrouve un ancien ami juif, ayant été emprisonné du fait de son opposition au régime. Ceci suscite chez elle une réflexion sur les problèmes identitaires, illustrés par la personnalité d'Eli Cohen, juif se faisant passer pour un arabe pour défendre son pays d'adoption, Israël, qu'il connaît à peine !

Suivent les échanges avec la salle :

Au sujet de de Niro, notre auteure avoue ne l'avoir rencontré que dans le livre, mais elle est convaincue que cet éminent acteur italo-américain est le sosie d'Eli Cohen.

A la question des supposées orgies qu'Eli Cohen aurait organisées dans son bel appartement à Damas, il est répondu qu'il le prêtait volontiers à des amis haut-placés pour des rendez-vous galants.

La question de l'imprudence d'Eli Cohen dans ses émissions télégraphiques vers Israël, met en lumière le sentiment d'invulnérabilité du maître-espion. Se mêlent à ceci des conflits d'ego à la tête du Mossad.

Eli Cohen aurait senti la pression monter, d'où son incitation à aller vite en prenant plus de risques.

Il se sent d'autant plus invulnérable et bien accepté du fait qu'on lui propose de beaux partis pour le marier, et même un poste de ministre !

Exclamation de Paula Jacques présente dans la salle :

« Eli Cohen est un véritable héros et pourtant ce sont toujours des Ashkénases que l'on met en avant dans les publications israéliennes ».

Cette réunion, très animée, se termine par la séance de signature du livre, ainsi que par le pot amical habituel permettant conversations et échanges.

Victor Attas

**Colloque du MAHJ des 28 et 29 juin 2022 :
Juifs des pays arabes : Pourquoi sont-ils partis ?**

Précision : pour celles et ceux qui n'ont pas pu suivre ce colloque, il est accessible sur internet avec les vidéos des deux journées, en tapant « MAHJ colloque juifs des pays arabes pourquoi sont-ils partis ? »

Dans son introduction, Paul SALMONA directeur du MAHJ explique que ce colloque a deux origines :

- **Un contexte structurel** lié aux « reproches justifiés » faits au MAHJ de privilégier dans ses collections sur le judaïsme en France l'histoire des juifs ashkénazes au détriment de l'apport du judaïsme maghrébin et levantin. Cette différence est liée à l'histoire du musée et de ses collections, mais les équipes du Musée s'efforcent de rétablir un équilibre depuis plusieurs années par des expo-photos (Maroc), des colloques, et l'acquisition d'objets...
- **Un contexte conjoncturel** lié aux omissions de l'exposition « Juifs d'Orient » de l'Institut du Monde arabe (novembre 2021 à mars 2022) notamment sur la question des causes des départs, question qui n'était tout simplement pas traitée.

Il s'agissait donc d'inviter les meilleurs spécialistes pour évoquer la diversité des situations, des groupes, des pays et des époques.

« Une équation sommaire »

Paul SALMONA précise alors *« que depuis quelques années, un discours se fait de plus en plus envahissant autour de l'idée que 900 000 exilés des pays arabo-musulmans équivaldraient à 900 000 palestiniens et que par conséquent la question palestinienne ne se poserait plus pour l'État d'Israël, pas plus qu'elle ne se poserait pour la diaspora et pour l'humanité toute entière d'ailleurs ; qu'elle serait nulle et non avenue - le départ des uns compensant le départ des autres dans une équation sommaire qui tiendrait lieu de pensée ; (...) Pour notre part au MAHJ nous pensions que les questions historiques, anthropologiques, démographiques, humaines, ne se traitent pas avec des formules arithmétiques, et c'est ce qui nous réunit ici. »*

Nous regrettons qu'une seule intervention ait concerné les juifs d'Égypte, celle de Michèle BAUSSANT, chercheuse au CNRS.

Vous trouverez ci-dessous des extraits de son intervention, et nous espérons qu'une autre occasion nous sera donnée d'exposer plus largement la richesse de notre histoire.

Mylène Stambouli

Intervention de Michèle Baussant (extraits)

Qu'est-ce qu'un monde qui se dépeuple ? Récits des Juifs d'Égypte

« Ça n'était pas une façon de se dire au revoir, Égypte »¹

Je ne vais pas raconter une histoire, restituer le faisceau d'événements qui conduisit à l'éviction hors d'Égypte de certaines minorités, inscrites dans une constellation de structures communautaires à la fois locales et cosmopolites. Ces événements ont été retracés en particulier par les historiens qui s'accordent en général sur eux.

(...) Le cas de la communauté juive d'Égypte constitue ici un exemple parmi d'autres de ces populations balayées par l'effondrement des empires coloniaux, même si, plus que d'autres, elle fut vraisemblablement encore davantage fragilisée et exposée, notamment par les trois guerres qui opposèrent, entre autres, l'Égypte et le nouvel État naissant d'Israël : 1948, avec la création de l'État hébreu, 1956 et la crise du Canal de Suez, 1967 et la guerre des Six Jours. (...)

¹ Citation qui fait référence au texte de la chanson de Pascal Bouaziz, non pas sur l'Égypte mais sur l'« Algérie ».

Ces dates sont aussi réinvesties par certains médias, de nombreux réseaux sociaux, notamment en Égypte et en Israël, des politiques mémorielles, et promues par diverses formes de médiation de l'histoire (littérature, cinéma...). Elles témoignent de la persistance de ce passé encore proche, *avec des acteurs toujours en vie et des enjeux politiques nationaux et internationaux encore vifs*. Elles tranchent cependant *avec* une idée paradoxalement largement partagée et parfois entretenue, selon les acteurs, autour d'un oubli de cette histoire, sans toujours bien définir ce que serait cet oubli (une omission, un effacement, une perte ?) :

-oubli par les acteurs concernés par cette histoire (Juifs, mais aussi de l'ensemble des populations qui ont partagé un territoire et une histoire),

-« oubli » de ces exils et de leurs histoires dans les espaces sociaux de départ, de transit et d'installation

-« oubli » des chercheurs en sciences humaines et sociales qui auraient délaissé cette histoire...



Autour de ces dates, se déploient des représentations binaires (Égyptiens/populations dites exogènes ; dominants/dominés, départ choisi/exode, Juifs/musulmans, réfugiés palestiniens/réfugiés juifs...), à la fois locales, nationales et globalisées, de processus historiques et d'acteurs spécifiques. Ces représentations sont nourries par des asymétries au niveau des sources, des espaces, des échelles et des catégories d'acteurs mobilisés, des visions historiques et des intérêts pour ce sujet. Et elles ne sont pas toujours connectées avec l'histoire particulière de l'exil des Juifs d'Égypte mais empruntent à d'autres références historiques, comme la Shoah.

Michèle Baussant

Mais qu'en disent les Juifs d'Égypte, dispersés aujourd'hui entre plusieurs pays ? Comment évoquent-ils leur passé en Égypte, leur propre disparition de ce pays devenu pour eux une sorte d'Atlantide ? C'est en les rencontrant en Italie, en France, aux États-Unis, en Israël, au Canada et dans bien d'autres pays, que j'ai réalisé que contre toute attente, nombre d'entre eux ne parlent pas ou peu du pourquoi et du comment ils ont disparu d'Égypte.

Ils racontent davantage comment l'Égypte où ils vivaient a disparu, et comment cette disparition les a aussi parfois conduits à s'exiler à l'intérieur d'eux-mêmes. C'est dans ces récits de vie en Égypte que se retrouve la trace du départ, une expérience construite *a posteriori* comme une continuité ou un " toujours déjà là " : " *ce qui rend l'exil pernicieux n'est pas vraiment le fait d'être dans l'état de celui qui est ailleurs, (...) mais de ne jamais pouvoir éradiquer cette absence. Vous regardez votre vie et vous trouvez votre exil annoncé partout, depuis des événements qui se sont concrétisés aussi loin que le Congrès de Vienne en 1815 jusqu'au fait même que, pour une raison fortuite, vos parents ont décidé que vous étudieriez l'anglais dans votre enfance.*"²

Les récits que j'ai recueillis auprès des Juifs d'Égypte se construisent en fonction des espaces d'où ils sont énoncés –à Paris, New York, Londres, Milan ou Tel Aviv – tout en étant aussi façonnés par les contextes nationaux et transnationaux, notamment de par les liens entretenus par les Juifs d'Égypte en dépit de leur dispersion. Ils se distinguent en fonction des âges auxquels les gens sont partis et également des moments –avant 48 ou entre 48 et 56, 56 ou jusqu'après 67– des villes et villages de départ, des nationalités ou de l'absence de nationalité, des affiliations politiques/engagements, dessinant un tableau contrasté qui diffère parfois des grands événements politiques retenus par les historiens.

Peu évoquent spontanément les causes, les conditions de leur départ et de leur arrivée, sinon succinctement, à l'exception de ceux vivant en Israël. Nombre d'entre eux disent simplement avoir quitté le pays en laissant tout derrière eux, contraints à n'emporter que le strict minimum, fouillés

² André Aciman (dir.), *Letters of transit. Reflections on exile, identity, language and loss*, New York, The New Press, 1999, p.10.

minutieusement lors de leur départ et voyant parfois leur passeport « annulé » et substitué par un laissez-passer avec un « visa sans retour ».

Pour les plus jeunes, aucun choix n'est possible, ils accompagnent leurs parents, sans pouvoir parfois dire au revoir à leurs amis ou à leurs proches et évoquant parfois le déchirement de laisser derrière eux des proches aimés, comme les nounous. Mais ils ne sont pas toujours les seuls à ne pas comprendre au moment même de l'événement et dans l'après coup, un départ qui deviendra une histoire de l'impossible : celle d'une vie interrompue, résume André. On a été interrompus.

Pour Joseph, aujourd'hui installé à Tel Aviv, ses parents ont vécu leur départ « comme une punition injustifiée ». Communiste, sa mère est arrêtée en 1957. Elle réussit, par le biais du consulat d'Italie, à obtenir des papiers italiens et se voit rattachée, comme beaucoup d'autres Juifs appelés dès lors des « Italiens de papiers », à Livourne, dont les registres municipaux auraient brûlé. Son père, qui a la nationalité égyptienne reste en Égypte et rejoindra sa famille un peu plus tard. Après leur départ, l'un et l'autre, arabophones, ne parleront plus de l'Égypte, sinon entre eux. Ils n'y retourneront jamais. Ils n'arriveront pas à transmettre leur histoire. « Ils ne savent pas à qui et avec qui en parler, conclut Joseph. Ils n'ont jamais compris pourquoi ils ont dû quitter leur pays. »

D'autres, par contre, évoquent un départ volontaire. C'est surtout le cas de jeunes femmes et hommes partis avant 48 ou entre 48 et 56, soit après leur baccalauréat pour faire des études ailleurs, soit pour rejoindre Israël, seuls, sans leur famille. Ils déclarent qu'ils ne seraient pas restés en Égypte, pays où ils n'envisageaient pas leur avenir. Pour Esther, venue en France en 1950 : « ...c'est-à-dire quand j'ai eu passé l'écrit de math-sup et de math-géné et que je ne pouvais plus rien faire en Égypte quoi ».

Hors 1948, 1956 et 1967, ponctuées par d'autres dates, comme l'incendie du Caire, les divers moments où différentes communautés sur place, dont les Juifs, voient certains de leurs privilèges abolis et, leurs droits restreints, sont rarement évoqués par les individus, sauf ponctuellement et quand ils touchent leur famille directement.

La nationalisation, la mise sous séquestre des biens, la dégradation des conditions d'emploi, le rétrécissement du cadre social, professionnel et communautaire, le sentiment d'insécurité, les avis d'expulsion et enfin, pour certains, la perte, en partant, de la nationalité égyptienne, sont souvent tus ou simplement résumés sous l'expression récurrente « nous sommes partis car la situation devenait objectivement mauvaise ».

Le coup d'État du 23 juillet 1952, le départ du roi en exil, ne sont pas des points marquants dans les souvenirs, mais l'institution de la carte d'identité obligatoire instaurée en 1953 est par contre souvent évoquée.

De fait, beaucoup s'attardent plutôt sur la question de la nationalité, qu'elle soit égyptienne ou autre, pour évoquer leur destin. Les Juifs se souviennent avoir été longtemps réticents à acquérir la nationalité égyptienne, pour plusieurs raisons : les implications et les désavantages de l'acquisition de cette nationalité d'un côté, et de l'autre, l'habitude de pouvoir vivre au quotidien et d'être une composante à part entière de ce pays sans avoir besoin d'une nationalité ; l'ignorance de la loi ou une faible perception de l'importance de la question de la nationalité.

Maurizio est né à la fin des années 1930 à Alexandrie, d'un père ayant la nationalité italienne et d'une mère française. Lors de notre rencontre, il s'attache en particulier à décrire le destin « caractéristique » de sa famille, victime dit-il du « nationalisme ». Le père de Maurizio a conservé la nationalité italienne. Né en Égypte, il lui aurait été possible d'acquérir la nationalité égyptienne. Mais il ne l'a pas voulu. Plusieurs raisons sont mises en avant, de nature différentes : d'abord, il échappe ainsi au service militaire ; ensuite, il ne veut pas dépendre des autorités égyptiennes ; enfin, il n'y avait pas d'avenir en Égypte. Pourtant, souligne-t-il : « En Égypte, je pense que nous étions intégrés. Dans le sens où nous parlions l'arabe. Qu'on ne vivait pas sur le dos des gens. Mais on produisait quelque chose dans le pays (...) Nous étions de bons citoyens intégrés, mais le cadre a changé. Il s'est rétréci, il fallait être égyptien, il fallait être plutôt musulman...

Alors on s'est retrouvé qu'on était hors du cadre. Ils nous ont fait comprendre qu'on n'avait pas, qu'on ne respectait pas les normes assez restrictives du bon citoyen ».

Nombre des personnes rencontrées se souviennent aussi que la demande de nationalité égyptienne était soumise à des longs délais ou des rejets, des procédures sans fin et discrétionnaires.

Certains soulignent plus rarement et assez pudiquement comment cette réticence s'est transformée en défiance, associant plus clairement les Juifs aux représentants de l'impérialisme européen ou du sionisme

Rarement cette défiance est évoquée en termes d'antisémitisme, sauf en Israël ou aux USA notamment, où il est clairement mis en avant. Ils soulignent aussi le changement brutal de leur quotidien, un monde qui se rétrécit et se dépeuple, des familles qui partent sans dire au revoir, et disparaissent du jour au lendemain, un espace social qui se transforme après 1956.

Ceux qui ont la nationalité égyptienne ne réalisent bien souvent qu'au moment où ils s'appêtent à quitter le pays qu'ils y sont perçus comme des étrangers. Des dispositions viennent par ailleurs faciliter les procédures de déchéance de nationalité, comme en témoignent les articles 14-3 et 15-3 de la loi sur la nationalité de 1950, et visent les Juifs suspectés et accusés de sionisme [Gabbay, 2011: 16].

Le départ n'est pas pour autant facilité par les autorités. Les individus doivent obtenir un visa de départ, qu'ils soient égyptiens, apatrides ou étrangers^o: un visa de sortie du territoire pour les étrangers, et un laissez-passer « valable pour un seul voyage sans retour pour ceux qui ont la nationalité égyptienne. En passant la frontière, ils doivent signer un document de renonciation à leur nationalité égyptienne. Ils quittent alors le pays comme apatrides.

Ces conditions s'appliqueront aux autres départs, bien après 1956.

Beaucoup se contentent de dire qu'ils ont sans doute minimisé le caractère souvent tragique de leur départ, même s'ils le définissent parfois encore comme « choisi ». À l'exception de certains Juifs en Israël et aux États-Unis qui ont revendiqué ces dernières années la reconnaissance d'un statut de réfugié pour les Juifs des pays d'Islam, la plupart des personnes rencontrées dans différents pays européens restent réticentes à se définir comme tels. En France, notamment, ceux qui étaient apatrides conservèrent longtemps ce statut avant d'obtenir la citoyenneté française. « On n'a pas voulu forcer le trait » me dira l'un d'entre eux pudiquement, « nous n'avons pas tous été expulsés, beaucoup ont pris peur face à une situation qui était objectivement mauvaise. Mais avec le temps on se rend compte que c'est peut-être ça aussi être réfugié ».

Les difficultés de l'installation et le déclassement que subissent beaucoup de familles sont aussi généralement passés sous silence, à l'exception de rares et modestes occurrences qui signalent le décès du père « qui n'a pas supporté » ou d'anecdotes burlesques qui racontent sur le mode de la plaisanterie un départ – et une arrivée- pourtant bien souvent tragiques.

Seuls ceux arrivés enfants, comme Sarah ou Naïm, évoquent la dispersion des familles, les difficultés et les tensions, internes et externes

Sarah se souvient qu'à l'école juive de Milan, « C'était tout sombre pour nous ici, on venait d'Égypte, le soleil, ici c'était le froid, décembre, la langue très difficile à apprendre tout de suite. Le traitement aussi de la part des autres Juifs n'était pas sympathique. Ils nous voyaient avec un peu de mépris. Ceux qui venaient des pays arabes. Ils pensaient qu'on n'avait pas d'éducation, qu'on était comme des arabes, etc (...) ils avaient une sorte de préjugé avant et ce préjugé a toujours existé jusqu'à la fin du lycée, vous imaginez ? J'ai fait toutes les écoles juives mais le préjugé a toujours existé. (...) Et je dois dire que jusqu'à maintenant c'est comme ça. » ; « Alors là, c'était l'exode, l'exode, les parents n'avaient pas envie de quitter, tout était traumatique, ils ne vont plus à l'école, ils ont perdu leurs amis. À 8 ans, 9 ans, ça a une impression, n'est-ce pas ? Puis, tu arrives dans un pays en Europe, la vie est difficile. Les parents commencent à se disputer entre eux, tatati, tatata. Évidemment, ils sont traumatisés. °» (Naïm)

Ce n'est qu'après plusieurs entretiens que Samuel évoquera l'image de ces familles de notables Juifs égyptiens qui se réunissaient en exil, à Milan, dans un des locaux de l'école juive, sur la via Eupili, dans un dénuement et un isolement social qui empêchaient entre eux toute forme de solidarité ou presque. Ce rappel des conditions de vie en France ou en Italie révèle ce que de nombreuses personnes rencontrées ont généralement éludé et qu'ils continuent, souvent, de taire

En Israël, où les Juifs obtiennent la nationalité israélienne à leur arrivée, les difficultés rencontrées sont prégnantes dans les récits, à l'exception de ceux qui sont partis en 1948 dans le cadre de l'*Histadrout Hashomer Hatzair* (la « jeune garde »), mouvement de jeunesse juive et sioniste de gauche.

En effet, ces derniers évoquent rarement les expulsions des Égyptiens des *Kibbutzim* mises en scène dans le roman d'Ory Castel-Blum « Le roman égyptien », et parlent plus volontiers d'un départ choisi pour tenter leur chance dans la ville et échapper parfois à un mode de vie qui ne leur convient pas. Les autres passent soit par les *Ma'abarot*, soit par les *Kibbutzim*, soit pour les plus « chanceux » directement par les villes de leur choix, parfois avec l'aide de leurs familles déjà présentes. Tous ne réussissent pas cependant à s'y intégrer.

Yvette se rappelle encore des lettres de sa sœur, qui vécut plus d'un an dans une tente en arrivant en Israël, et se plaignait de ne recevoir qu'un œuf par semaine qu'elle partageait avec son époux.

L'absence d'entraide est parfois soulignée et l'entre soi reste limité aux réseaux familiaux. Elle s'avère, dans certains cas, déterminante dans l'échec de l'insertion.

C'est le cas de Meir, né au Caire et qui arrive à l'âge de 14 ans avec ses parents et son jeune frère. Ils sont envoyés à Sderot, au sud d'Israël, à proximité de Gaza, de 1952 à 1955. Ils vivent au quotidien la guerre et la peur dans cette zone frontrière où les Juifs des pays d'islam ont été placés comme population tampon avec les Palestiniens. Le père trouve difficilement un emploi dans la construction des routes ; travail qu'il ne supportera pas longtemps. Meir quitte Israël et sa famille en 1959 pour aller vivre en France, puis aux USA où il s'établira avec un statut de clandestin pendant des années, avant de revenir s'installer à Paris. Il évoque la vie en *Ma'abara*, violente et instable du fait de la guerre, l'isolement de sa famille. Son départ d'Égypte et son passage par Israël sont associés à un échec dans sa trajectoire de vie : contraint d'accepter, pour soutenir sa famille, des emplois pénibles. Meir ne fera jamais d'études.

À l'instar de certains de ses compatriotes, il ne fit pas partie des « seigneurs du pays », pour reprendre les termes de Castel-Blum. Il avait dû « se la boucler » et éventuellement n'exprimer son « avis que dans l'intimité » et « pas en hébreu », langue qu'il parle toujours aujourd'hui avec difficulté, avant de quitter le pays.

Ceux qui partent aux États-Unis connaissent souvent des trajectoires similaires à d'autres Juifs d'Égypte. Ils passent par plusieurs pays, dont parfois Israël, avant de s'installer aux États-Unis, pays qui n'a pas ouvert, soulignent-ils, l'immigration pour les Juifs d'Égypte. Si certains sont déjà largement inscrits dans des trajectoires et des parcours transnationaux leur permettant a priori de circuler plus aisément, d'autres arrivent *via* la France où ils restent deux ou trois ans avant de pouvoir rejoindre les États-Unis, parfois grâce à l'envoi de leurs garçons en amont dans des *yeshivot* (l'admission dans les écoles religieuses pour les jeunes hommes était un moyen pour les familles d'obtenir des visas pour les États-Unis). Tous insistent néanmoins, *a contrario* des Juifs installés en France, sur les difficultés traversées après le départ.

Moshe et sa famille quittent ainsi l'Égypte en mars 1957 et se rendent à Barcelone car ils ont la nationalité espagnole sans connaître l'Espagne ni parler l'espagnol. Ses parents auraient voulu aller en France mais n'arrivent pas à s'y installer. Ils quittent l'Espagne et se rendent en Israël, à Ashdod, et atterrissent dans une *Ma'abara*. Moshe quittera à son tour Israël dès qu'il trouvera une possibilité de s'installer aux États-Unis, où une partie de sa famille s'est implantée, en 1970, à Brooklyn.

En conclusion, les mémoires et les histoires autour du départ des Juifs d'Égypte nous apprennent tout autant du présent des Juifs dans les pays et villes où ils se sont réinstallés que de leur passé en Égypte. Ces récits sont aussi traversés par des absents, des espaces fantomatiques, des silences - antisémitisme chrétien, absence des coptes, des karaïtes...- et par des asymétries, notamment quant aux représentations portées par la population égyptienne et dont les connaissances sont limitées.

La recreation par les souvenirs du départ d'Égypte ne diverge pas réellement des faits et des récits des historiens. Par contre, elle peut différer des représentations et des narrations qui circulent dans différents espaces publics et via les médias sociaux, notamment quant à l'histoire des Juifs- qu'il s'agisse de la version « enchantée » d'une coexistence harmonieuse sous le sceau de la « tolérance » ou de la version noire de la « dhimmitude » qui serait marquée par de longs siècles de souffrance des Juifs en terre d'islam, dont l'issue - l'exil- est dépeinte par d'aucuns comme une « forme de Shoah ».

A l'instar du récit des historiens, les souvenirs partagés par les Juifs d'Égypte restent souvent peu audibles et intelligibles en dehors du cercle des personnes concernées et peinent à atteindre et mobiliser un public plus large. Quand elles y arrivent, elles suscitent des réponses contradictoires,

allant de l'empathie, à des réactions antagonistes ou à de l'indifférence. Aujourd'hui l'enjeu n'est peut-être pas tant de discuter s'il y a oubli ou pas et si les voix des Juifs d'Égypte ont été passées sous silence ou non, mais d'analyser les formes de contrôle sur ces dernières, diffusant via internet des représentations, des interprétations, des modèles narratifs qui ne correspondent pas ou peu à leurs expériences.

Ces modèles, dont celui d'une histoire « lacrymale » des Juifs des pays d'islam, ont produit une telle critique, notamment chez les historiens, qu'ils ont finalement souvent conduit à un effet contraire, soit à disqualifier ou relativiser l'expérience du déracinement et de la perte pourtant réellement vécue par les individus. De la même façon, le récit courant du « Juif » tourné vers l'Occident et/ou vers Israël alors qu'il vivait encore en Égypte, du Juif qui se serait déraciné lui-même sans quitter la terre d'Égypte en tournant son regard et ses attentes vers l'Occident, repris parfois par les Juifs eux-mêmes, tend à faire porter l'unique responsabilité à ces derniers de leur déracinement, hors du contexte et des actions politiques qui présidèrent (aussi) à leur départ.

Ces modèles, s'ils sont peut-être davantage audibles du fait qu'ils donnent des explications simples et facilement compréhensibles de leur départ, ne risquent pas seulement de passer sous silence ou de distordre selon des enjeux du présent, le quand, le pourquoi, le comment de la disparition des Juifs. Ils risquent aussi d'effacer leurs expériences et leurs histoires encore une fois, cette fois-ci en éliminant, omettant et réécrivant leurs voix.

Michèle Baussant

12^e Congrès Mondial des Juifs d'Égypte

Le 12^e Congrès Mondial des Juifs d'Égypte s'est tenu le 29, 30, et 31 Mai 2022 à Yam Hamelah – Israël.

Le Thème principal du Congrès était : *L'apport et le Succès des Juifs d'Égypte dans tous les pays où ils ont été absorbés après leur expulsion ou leur départ forcé, de 1948 à aujourd'hui - dans tous les domaines.*

Grâce à une étude précédente à ce sujet, que j'avais publiée en 2003, nous savions que la contribution des Juifs d'Égypte en Israël était étonnamment grande, malgré le fait qu'ils n'ont jamais eu aucun lobby politique. Mais dans une étude plus approfondie que j'ai commencée l'année dernière, j'ai été surprise par l'immense apport des Juifs d'Égypte à travers le monde entier, dans les pays où ils ont décidé de s'installer après leur expulsion et leur départ, surtout dans le domaine scientifique. Un apport qui a non seulement enrichi leurs pays d'accueil respectifs, mais a aussi étonnamment contribué au développement, et jusqu'au changement du cours de l'humanité au XX^e siècle.

Afin de poursuivre la méthodologie de mes recherches, j'ai donc fait appel à mes chers amis « Juifs d'Égypte » éparpillés de par le monde, leur demandant d'élargir les données de mes recherches.

C'est donc ici le moment d'exprimer ma gratitude à ces chers amis qui ont spontanément répondu à mon appel:

André Cohen et Yves Fedida en France, Alain Farhi aux Etats-Unis, Roger Bilboul, Alec Nacamuli et Lyn Julius en Grande-Bretagne, Joe Barda en Australie, Philippe Ismalun, David Coen et Gisèle Littman en Suisse.

Dans un temps de vitesse-lumière, mes recherches se trouvèrent dynamiquement enrichies, ce qui me permit de présenter les premières données de cette recherche, au cours du **12^e Congrès des Juifs d'Égypte qui s'est tenu le 29-30-31 Mai 2022 à Yam Hamelah en Israël.**

Parmi les participants à ce Congrès, ont assisté des représentants de plusieurs pays à part Israël, entre autres : de France, des États-Unis, du Brésil, de la Côte d'Ivoire, de Suisse et d'Australie.

L'audience était fascinée de l'apport énorme des juifs d'Égypte à leur pays d'émigration respectif, et en voilà quelques exemples : le Dr Moshé (Morris) Mizrahi, originaire d'Alexandrie, a inventé le GPS aux États-Unis et a été chercheur principal dans le domaine de la recherche sur la Sécurité au Pentagone américain.

A Paris, Roland Moreno, né au Caire et expulsé en 1956, a inventé en 1974 la puce de la carte numérique et la carte à puce, devenue partie intégrante de notre quotidien, et dont on ne peut plus se passer.

A Paris encore, où il était très difficile dans les années 50 de concourir avec les grands couturiers de renom, Gaby Aghion d'Alexandrie a fondé le prêt-à-porter CHLOE, qui est devenu un produit de marque mondial.

Les Juifs d'Égypte en Suisse ont fondé et développé l'exportation du coton égyptien vers l'Europe, faisant ainsi de la Suisse un pays exportateur de matières premières.

En Israël, le Dr David Harari, originaire du Caire, a inventé le premier drone au monde, ce véhicule aérien sans pilote, pour l'industrie aéronautique Israélienne.

Cela à part l'apport des Juifs d'Égypte à la culture, le théâtre, le cinéma, la littérature en plusieurs langues, dans les pays respectifs de leur exil.

Le titre d'un article dans un quotidien Suisse exprime cela en quelques mots "Le déclin de l'Égypte, a fait le bonheur de la Suisse". Cela est vrai pour tous les pays où les 100.000 Juifs d'Égypte se sont dispersés pour recommencer à zéro.

Au cours de notre fascinant Congrès, le Professeur. David Ohanna de l'Université Ben Gourion, a présenté le parcours littéraire de Jacqueline Kahanov née au Caire, qui fit son Alya en 1951, surnommée "La Première dame de l'option Méditerranéenne", ou mieux encore "La Levantine".

Parmi les autres présentateurs au Congrès : Ovidia Yerushalmi sur les Juifs Ashkenazes en Égypte,

Dr. Diane Kuperman du Brésil qui présenta "Le Brésil, comment et pourquoi",

Azi Naggari, sur la contribution des Juifs d'Égypte aux Kibboutzim en Israël, et plusieurs autres présentations et témoignages.

Une « *Hafla* » à l'égyptienne clôtura ce Congrès et ces retrouvailles, où comme toujours certains participants jubilaient de joie en retrouvant des amis d'enfance qu'ils n'ont pas vus depuis plus de 50 ans !

Levana Zamir, Présidente du congrès

Lettre de Jacques Hassoun

En mettant de l'ordre dans mes papiers je retrouve une enveloppe Kraft contenant une lettre de Jacques non datée et trois feuillets : Je ne me souvenais pas de cette lettre envoyée probablement en 1990. Vous trouverez ci-après le texte de Jacques, mais voici les interrogations contenues dans la lettre.

"A partir de cette trame, nous pourrions aller à la recherche de la dame Abelin (état civil de Vincennes...Mairie...cimetière). De la famille Nada en interrogeant la sœur de Moïse Nada (Shelly Leibovitz vivant à Paris) et/ou le frère de Moïse Nada, Maître Marcel Nada (Genève), Maurice Rajsfus.

Nous pourrions tenter aussi de retrouver le domicile de la dame Abelin, des Nada, des Rajsfus, de décrire l'état actuel de la rue, de tenter faire parler les plus anciens habitants sur ce que fut ce quartier au début du siècle. (si nous trouvons des survivants) et en tout cas au cours de la dernière guerre mondiale, etc. »

Intrigué je consulte les différents ouvrages de Jacques et je trouve dans un livre épistolaire de Jacques et Cécile Wajsbrot un extrait de cette lettre. Le livre publié en septembre 1991 chez Mentha s'intitule "L'Histoire à La Lettre".

Je cite un extrait de la page 4 de couverture : " A travers essais, romans et voyages, il est question d'un passé qui, loin d'être réglé, nous hante encore, et des coups répétés d'un actuel qui frappe à notre porte ».

J'ai signalé à Pascale Hassoun l'existence de ce texte et lui ai demandé l'autorisation de le publier dans notre bulletin. La réponse a été immédiate" Ce lettre t'appartient et Jacques aurait été très content de la voir dans le bulletin. Ce texte suit.

André Cohen

Voici :

« Un jour je dénichai dans un marché aux puces quatorze cartes postales datées de 1911 et adressées au Caire par un homme prénommé Vita (prénom commun des Juifs d'Égypte), à une demoiselle Andrée Abelin, domiciliée au n°11 de l'Avenue de la Villa à Vincennes.

A plus d'un titre ces cartes m'ont bouleversé.

C'était une magnifique histoire qui n'a duré que quatre mois. Les cartes étaient fort belles : c'était les premières cartes colorées et leur ton pastel me ravissait. Le prénom de l'expéditeur me faisait rêver.

J'imaginai dans une douce rêverie que Vita pouvait être ce cousin, rentier prodige, bon vivant, dont mon père vantait l'intelligence et la culture. Anobli par Fouad Ier, il fut l'un des rares Juifs conseiller municipal de sa ville natale.

Quand un jour alors que Maurice Rajsfus m'interviewait, je lui dis que l'un des cousins de ma mère avait été déporté de France, il se nommait Moïse Nada, sa femme se prénommaït Victorine et ses deux enfants Maryse et René.

Rajsfus blêmit : Enfant il avait été leur voisin. Il les croyait lithuaniens. Il croyait qu'ils avaient survécu à la guerre. En fait, René seul était revenu d'Auschwitz. Mais exclu du parti communiste en 1949 pour menées trotskystes, il devait se suicider.

Je lui demandai alors où il les avait connus : c'était à Vincennes. C'est alors que je me suis souvenu de mes cartes postales et lui demandai s'il connaissait l'Avenue de la Villa, qui n'était plus portée sur les plans actuels de la ville.

Rajsfus me regarda comme halluciné : en 1938 il habitait au numéro 7 et les Nada au numéro 9 de cette avenue.

Un an plus tard je me rendis à Auschwitz et à mon retour je commençai à écrire mon livre « Non lieu de la mémoire ». Désormais la page égyptienne était tournée et la quête qui l'a supportée avait pris fin.

Le temps passait. En mai 1990, à mon retour d'un voyage qui m'avait mené à New York et à Montréal, je trouvai dans mon courrier la photocopie de différents extraits des registres de Drancy que le Centre de Documentation Juive Contemporaine m'adressait. Parmi ceux-ci un reçu établi par Raymond Neumegen, Polizeichef (chef de la police juive du camp), attestait que Moïse Nada avait déposé à son arrivée vingt deux mille soixante cinq francs et deux Panama (action n°1561423 et 1249627). Le reçu est daté du 26 novembre 1943. Accompagnant cette attestation se trouvaient deux autres documents :

L'un en français indique l'adresse de la famille Nada à Vincennes et la date et le lieu de naissance de chacun des membres de la famille (c'est ainsi que j'appris que Victorine Nada était née à Roshjina (comment en sont-ils arrivés à la faire naître dans cette ville alors qu'elle vint au monde au Caire ? Mystère des errances bureaucratiques), et un autre en allemand : « Abtransport n°647 Référence IV-II b » daté du 3 février 1944 : c'est le départ vers Auschwitz.

Je lis que Nada Maryse, née le 7 octobre 1925 à Milan est Studentin, que Nada Moïse, né le 16 février 194 au Caire est Vertreter, que Nada René, né le 23 octobre 1929 à Vincennes est ohne (profession) de même que Victorine Nada née le 14 décembre 1900.

Ils portent respectivement les matricules 9308, 9306, 9309, 9307.

Ainsi donc cette histoire s'achève dans la Nuit et le Brouillard.

Parmi les vingt-six survivants de ce convoi composé de 1214 déportés, on comptait René. (Comment a-t-il survécu à l'âge de quatorze ans) ?

Hier je recevais une lettre de Maurice Rajsfus qui prépare un livre sur le camp de Drancy. Il avait joint à son envoi un document qui signalait que durant les 69 jours que les Nada passèrent à Drancy, Moïse fut Lehrer et Victorine Schneiderin.

Rajsfus devait me dire au cours d'une conversation téléphonique que l'argent que Moïse avait déposé au camp lui avait été échangé contre des zlotys, il devait partir vers l'Est. Comme n'importe quelle agence de voyages, Drancy vendait le rêve (de la survie) et échangeait des devises...

Il devait me préciser que le Polizeichef Neumegen avait été déporté par la suite et qu'il n'est pas revenu d'Auschwitz (contrairement à d'autres policiers juifs de Drancy qui, étant mariés à des femmes aryennes, ont survécu).

L'histoire s'arrête là, encore qu'il semblerait que Louise Alcan et Paul Chitelman aient publié des ouvrages sur ce convoi.

L'étrange de l'affaire est que parmi les déportés de ce transport se trouvait le Grand Rabbin Hirschler de Strasbourg. Cette ville possède une rue qui porte son nom. Je l'ai souvent empruntée.

Boucles étranges que celles-ci, qui parties d'une série de cartes postales aimables trouvées au marché aux puces de la porte de Vanves et datées du début du siècle, vont se perdre dans la plaine polonaise ».

Vous avez été frappés me dites-vous par l'uniformité de ce paysage, par sa nudité, par cet horizon qui s'épuise au lointain. Pour moi c'est le lieu de destination finale d'une recherche, qu'une correspondance dénichée par le plus grand des hasards, m'avait induit à poursuivre en empruntant une série de voies de traverse.

Le récit potentiel s'achève-t-il par ces documents administratifs ? Ceux-ci peuvent-ils à contrario le nourrir ? Je l'ignore. Mais ce qui est certain c'est que ce cousin mythique dont le nom n'a été évoqué en ma présence qu'une ou deux fois au Caire et à Alexandrie, est en train de prendre consistance.

Jacques Hassoun

La condition juridique des femmes musulmanes

La condition juridique des femmes musulmanes vue en 1896 par un jeune juriste alexandrin.

Rahmin Clément Helou est né le 15 juillet 1873 à Tantah, une ville du delta du Nil en Égypte. Son père était né à Bombay et son grand-père à Bagdad. Les juifs du Moyen-Orient et en particulier de Bagdad étaient actifs dans le commerce avec l'Inde. Les Baghdadi étaient nombreux à Calcutta et à Bombay, port et comptoir commercial auquel s'ajoute au XIXe siècle la ville anglaise qui devient la première cité industrielle de l'Inde.

On ne sait pourquoi les Helou, sujets britanniques, des bijoutiers, viennent s'installer en Égypte où ils deviennent banquiers.

Après une scolarité en Français -il serait venu passer ses examens à Marseille-, Rahmin Helou mène des études de droit et de sciences politiques à Lyon et à Paris. Il soutient à la Faculté de droit de Paris en décembre 1896 sa thèse intitulée *Étude sur la condition juridique des femmes musulmanes* (1). Il est alors âgé de 23 ans. Selon la tradition familiale il aurait souhaité rester en Europe mais ses parents obtinrent de lui qu'il revienne en Égypte pour se marier. Il épouse Flore Barda, fille d'une ancienne famille juive alexandrine originaire d'Italie. Le couple s'installe à Alexandrie où Rahmin Helou va exercer la profession d'avocat auprès des Tribunaux mixtes (2).

Dans sa thèse, il entend démontrer la fausseté du plus répandu de tous les préjugés européens à l'égard de l'Orient, celui sur le sort de la femme musulmane "représentée comme une victime de la loi, ne jouissant que de droits restreints".

Il s'étonne lui-même de son entreprise : "Je me suis enhardi dans une route assez scabreuse", écrit-il dans sa dédicace au Khédive, le vice-roi d'Égypte Abbas-Pacha II.

La démonstration s'opère en montrant les grandes améliorations apportées par l'islam à la condition de la femme arabe : "...la femme arabe était avilie, asservie (...). Une réforme s'imposait donc. (...) il a fallu l'intervention céleste, l'envoi d'un apôtre de l'envergure de Mahomet ..." Il se réfère pour cela au Coran, à la "législation Sunnite" et au rite Hanafite. L'école hanafite est la plus ancienne des quatre

écoles sunnites de droit musulman et de jurisprudence, répandue notamment dans l'Empire ottoman et en Égypte.

Sa description de la condition de la femme arabe des temps pré-islamiques a pour source principale le livre du Docteur Perron *Femmes arabes, avant et depuis l'Islamisme* (3). Le Docteur Nicolas Perron (1798-1876) publie en 1858 cet ouvrage alors qu'il vient de prendre la direction du Collège impérial Arabe-Français à Alger, qui mêlait élèves arabes et européens.

Auparavant il dirigeait l'école de médecine d'Abouzaabel près du Caire fondée en 1827 par un autre médecin français entré au service de Mohammed Ali, le Docteur Clot-Bey, qui crée également un nouvel hôpital militaire (1826), une école de pharmacie (1828), développe l'école vétérinaire, et crée en 1832 une école de sages-femmes.

En Égypte Nicolas Perron a connu les saint-simoniens et s'est lié d'amitié avec Ismaïl Urbain, qui s'est converti à l'Islam. Ils apprirent tous deux l'arabe et Nicolas Perron se fit connaître par ses traductions d'ouvrages de médecine et de législation islamiques et se passionna pour la littérature préislamique. Comme beaucoup de saint-simoniens, il quitta l'Égypte pour l'Algérie où Urbain le fit nommer en 1857 directeur du collège Arabe-Français d'Alger.

Les améliorations apportées par l'Islam sont pour Rahmin Helou, outre la condamnation de l'infanticide des filles :

- la restriction à la fille mineure, impubère, du *droit de geabr*, du droit du père d'imposer à sa fille l'époux de son choix (celle-ci, notons-le, ne doit pas être livrée à son mari avant sa nubilité),
- le droit de la femme de disposer de son *mohr*, le don nuptial dû par le mari, le droit d'hériter (en simplifiant : la part de la femme est moitié moindre de celle d'un héritier masculin)
- la polygamie limitée à quatre épouses.

Sur certains points la comparaison avec les droits de la femme européenne de la fin du XIXe siècle donne l'avantage à la femme musulmane : elle a la capacité de disposer de ses biens, ce qui n'est pas le cas de la femme française, et celui de la femme anglaise seulement depuis 1882 ; elle peut hériter de son époux ce qui n'est pas le cas de la femme française ; elle peut témoigner dans les actes d'état-civil ce qui n'est pas non plus le cas de la femme française.

Sa conclusion est que la femme musulmane a davantage de capacité juridique que la femme européenne. Ses droits ont été multipliés et réglementés par rapport à l'ancienne Arabie. Quant à la polygamie et à la répudiation, "l'Islamisme les regardait avec horreur et (...) ne les avaient accordées qu'à regret...". Le parallèle est fait à plusieurs reprises par Rahmin Helou avec la législation juive, avec parfois l'emploi de l'expression "les peuples de l'Orient".

C'est pour célébrer cette "transformation profonde et hardie dans la condition de la femme" par "l'Islamisme" qu'il s'exclame en citant l'Athalie de Racine : "Quelle Jérusalem nouvelle / Sort du fond du désert plus brillante et plus belle !" (4).

On peut confronter le point de vue de Rahmin Helou à celui d'une anthropologue contemporaine, Ziba Mir-Hosseini, spécialiste du droit islamique, qui note : "plus on s'éloigne de l'époque de la Révélation, plus les femmes sont marginalisées".

L'égalité de l'homme et de la femme et les droits de l'homme étaient impensables et sont restés impensés dans la pensée juridique islamique, mais "jusqu'au dix-neuvième siècle, écrit-elle, la tradition juridique islamique a néanmoins accordé aux femmes de meilleurs droits que la tradition juridique en Occident. Par exemple, les femmes musulmanes ont toujours été en mesure de garder leur autonomie juridique patrimoniale dans le mariage".

Mais elle observe que les systèmes juridiques inspirés des modèles occidentaux au XXe siècle (dès le XIXe dans le cas de l'Empire ottoman et de l'Égypte), ont laissé plus ou moins inchangée la substance du droit familial, ce qui fait que la position des femmes et les lois familiales sont devenues des symboles de l'authenticité culturelle et les vecteurs de la tradition religieuse de l'islam (5).

Rahmin Helou a activement participé en rédigeant ces statuts, à la création du lycée de l'Union juive pour l'enseignement d'Alexandrie, création qui fait suite à la grave affaire survenue en 1925 au collège

catholique Sainte-Catherine : un frère avait repris et développé devant ses élèves l'accusation de meurtre rituel d'enfants chrétiens par les juifs (6).



L'un des bâtiments où fut installé le lycée de l'Union juive, occupé par une école d'infirmières en 1996

Rahmin Helou disparaît précocement en 1929 à la suite d'une crise cardiaque alors qu'il venait de finir de rembourser les dettes de jeu contractées par un parent qui avaient mis la banque familiale en grande difficulté.

Pour ses enfants ce sera la grande dispersion dans les années 1950. L'une de ses filles était partie pour Paris dès 1951.

Après la crise de Suez, une autre fille s'installe en Italie en raison de la nationalité italienne de son mari. Deux autres filles et leur frère, sujets britanniques comme tous les autres enfants, choisiront de vivre à Londres. Une autre fille gagnera la France puis Paris plus tardivement. Sa plus jeune fille s'établira à Barcelone en raison de la nationalité espagnole de son mari.

C'est ainsi que sa fille Inès, qui avait fait le choix de la France, et s'y heurtera à de nombreuses difficultés, tombera par hasard à Paris dans les années 1950-60 chez un bouquiniste des quais de la Seine, sur un exemplaire de la thèse de son père, étudiant à Paris plus d'un demi-siècle auparavant. Elle ignorait totalement l'existence de cette thèse.

François Faraut

1. *Rahmin Helou, Étude sur la condition juridique des femmes musulmanes, Faculté de droit de Paris, V.Giard et E.Brière éditeurs, Paris, 1896.*
2. *Voir Les Tribunaux mixtes en Égypte, interview de Maître Isabelle Lendrevie, dont les travaux ont porté sur la construction du droit égyptien moderne, dans Nahar Misraïm - Bulletin de l'ASPCJE, n°84, 1er trimestre 2021, pp12-19.*
3. *Dr Perron, Femmes arabes, avant et depuis l'Islamisme, Paris, Alger, 1858.*
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6207669x>
4. *Athalie acte III, scène 7, le grand prêtre Joad, annonçant le retour du culte de Yahvé après le règne idolâtre d'Athalie :*
"Quelle Jérusalem nouvelle
Sort du fond du désert brillante de clartés,
Et porte sur le front une marque immortelle ?
Peuples de la terre, chantez.
Jérusalem renaît plus charmante et plus belle".
5. *Ziba Mir-Hosseini, anthropologue iranienne, enseignante à la School of Oriental and African Studies de Londres : "Vers une égalité de genre : Les lois familiales musulmanes et la Charia", dans Avis de Recherche : Égalité et justice dans les familles musulmanes, ouvrage de documentation publié pour Musawah, le mouvement mondial pour l'égalité et la justice dans les familles musulmanes.*
<http://arabic.musawah.org/sites/default/files/Wanted-ZMH-FR.pdf>
6. *Emile Gabbay, "l'Antisémitisme en Égypte", 1ère partie 1840-1936, ASPCJE, pp23-27.*
<http://www.aspcje.fr/notre-histoire.html>

La Famille Elmaleh - quelques réflexions.

Dans le Bulletin No 59 de Juillet 2014, le regretté Émile Gabbay avait écrit un long portrait sur mon cher père, Jacques Maleh, propriétaire et rédacteur du Journal L'Aurore qui a paru en Égypte jusqu'en 1941.

La famille Elmaleh compte plusieurs Rabbins. Parfois avec les mêmes prénoms (par exemple Jacob/Joseph). Ça peut être compliqué.

En fait, la famille est originaire de Gibraltar ainsi que du Maroc, voire des villes de Rabat et Mogador. C'est bien le grand-père de mon père, Jacob, né à Gibraltar, qui accepta le poste de Rabbin de Suez et quitta pour de bon sa ville natale en 1880 pour l'Égypte. Suez comptait alors une importante communauté Juive dont la population mâle faisait le commerce de l'ivoire avec Asmara et l'Abysinie.

Mon père Jacques naquit au Caire en 1906. Jacob, lui, était le fils de Amran ben Joseph qui faisait le commerce entre Gibraltar, Mogador, et Lisbonne (après 1822 quand l'interdiction aux juifs de rentrer au Portugal fut annulée), et mourut en 1855.

Mogador (aujourd'hui Essaouira), était dans le 18/19^e siècle un important port cosmopolitain, et peut-être le plus important au Maroc. Le Sultan de l'époque donna sa permission pour développer le port et encourager le commerce. Des contacts réguliers avec l'Angleterre furent alors établis.

À Rabat, la famille Elmaleh comptait deux Rabbins au 19^e siècle. Le premier fut Joseph (décédé en 1866), le grand-père du renommé Abraham Elmaleh (né à Jérusalem, auteur, journaliste et membre de la Knesset).

Le second fut le célèbre Grand Rabbin (Joseph ben Aaron Elmaleh) de Mogador de 1840 à 1886.

Ce dernier fut Rabbin ainsi que commerçant et Vice Consul d'Autriche. Avec son influence auprès du Sultan il améliora le sort des juifs et ouvrit la première école Juive pour les filles. Il fut décoré par l'Empereur lui-même.

Le Rabbin souffrit du diabète très jeune et partit pour Londres pour être traité, où il mourut en 1886.

Il est enterré au cimetière Séfarade Novo à Mile End. Le cortège avec des hauts dignitaires passa devant la Synagogue Bevis Marks, ce qui prouve le grand respect témoigné à son égard.

Pour revenir à Abraham Elmaleh (1885-1967), deuxième cousin de mon père, pendant la publication de L'Aurore il en devient le correspondant en Palestine. Il est aussi prolifique et fait paraître plusieurs œuvres comme les premiers dictionnaires hébreu-français et Français-arabe. En 1936, il vient en Égypte pour collecter de l'argent pour le Fond National Juif et le Karen Hayesod, avec la collaboration de L'Aurore, qui eut un très bon résultat.

Je suis allé à Gibraltar en 1992, ce qui m'avait beaucoup plu. Le vieux cimetière a des tombes de la famille Elmaleh.

J'ai trouvé le récent l'article d'André très intéressant, ce qui va me pousser à y retourner.

Mon Rabbin de la synagogue « Spanish and Portuguese Jewish Congregation » à Maida Vale, Londres, était le Rabbin Abraham Levy, né aussi à Gibraltar en 1939. Son arrière grand-grand père, Don Moses de Isaac Levy, également né à Gibraltar, fut commerçant au début du 19^e siècle. Je me souviens que chaque fois qu'Abraham Levy voyait mon père ou moi il disait avec son petit sourire : « Oh, vous êtes d'une très grande famille » !

Maurice Maleh, Londres le 16/09/2022

Léon Barchmann - Biographie

L'occasion m'est donnée d'évoquer la mémoire de mon père avec l'accord de ma sœur Elsa Menanteau, membre de l'ASPCJE, et de mon frère David Barchmann. En effet, l'interview de Me Lendrevie parue dans le N°85 (2^eme trimestre 2021 p.12 et suivantes) m'avait particulièrement intéressée, et je souhaite rebondir avec des documents qui corroborent complètement ses propos. Je cite en particulier :

"La notion de justice faite par les Européens et uniquement à leur profit, notion qu'il convient de nuancer largement " :

-qu'il n'y a pas de " chocs de civilisations," d'incommunication des cultures et de clôture de systèmes juridiques sur eux-mêmes.

Ce qui explique dans la conclusion de cet interview que ces avocats juifs exerçant leur métier devant les Tribunaux Mixtes sont des "juristes voyageurs" devenus juristes internationalistes souvent polyglottes".

C'est tout a fait le cas de mon père, internationaliste et polyglotte, qui a exercé avec passion et fougue son métier d'avocat près des Tribunaux Mixtes jusqu'à notre départ d'Égypte.

Léon Barchmann est né au Caire le 6 août 1905 de parents russes. Son père et sa mère avaient émigré de Russie l'année précédente en raison des pogroms sanglants qui avaient eu lieu à Kiev et Odessa.

Son père, qui était à la tête d'une importante société d'assurances russe, la « Rossia », est mort tragiquement à l'âge de 39 ans, laissant une femme avec cinq enfants et leur grand-mère.

Léon, qui avait 4 ans et demi au décès de son père a été très traumatisé par la disparition de celui-ci et a conservé en lui toute sa vie durant l'image de son père.

Sa mère, avec une énergie et un courage surhumains, a repris les affaires de son mari et est arrivée à élever ses enfants dans la dignité et l'aisance.

Léon Barchmann a fait ses études secondaires au Lycée français du Caire puis ses études à la faculté de droit française. Il s'est destiné à la profession d'avocat, a fait son stage dans l'étude des frères Green, juristes de haut niveau, où il a reçu une excellente formation. Ce qui lui a permis d'exercer sa profession avec une très grande rigueur et compétence, alliées à une honnêteté exigeante.

Ayant le don et le goût des langues, il connaissait et parlait couramment cinq langues.

A côté de son travail professionnel il s'est vite intéressé au journalisme et a collaboré pendant quelques années à une revue « l'Égypte nouvelle », fondée par Maître José Caneri, puis plus tard au « Journal d'Égypte », dirigé toujours par un avocat, Maître Edgar Galad.

En 1933 il s'est marié avec une jeune fille qui se destinait aussi au barreau, mais qui est restée en retrait pour des raisons familiales, et l'a secondé dans ses travaux.

De cette union sont nés trois enfants : Jacqueline, Elsa et David, tous trois mariés et installés à Paris.

1933 a été l'année de la prise de pouvoir par Hitler. Un mouvement anti-hitlérien s'est aussitôt déclenché au Caire et à Alexandrie sous l'impulsion de l'avocat Léon Castro, secondé par Léon Barchmann et par tout un groupe de jeunes gens.

Ce groupe a fondé une section de la LICA, la première existant à l'étranger, et a provoqué des manifestations, des réunions publiques, pour expliquer le danger que représentait le nazisme et dont presque personne alors n'avait conscience.

Il a essayé d'organiser le boycott des produits allemands. Mais les résultats n'ont pas été à la mesure de leur enthousiasme et de leur combativité.

Plus tard, lorsque la propagande fasciste battait son plein, notamment dans l'importante communauté italienne vivant en Égypte, il a fondé avec quelques anti-fascistes italiens un groupement et un journal pour lutter contre cette propagande et éclairer le public sur la véritable nature du fascisme. Il écrivait alors sous le pseudonyme de « Benito Mangarella », c'est-à-dire « Benito la matraque ».

Quelques années après la guerre, les tribunaux mixtes auprès desquels il plaidait on fermé leurs portes en application des accords de Montreux en 1936 et à partir de là il a plaidé auprès des tribunaux égyptiens, en arabe, coiffé d'un tarbouche (coiffure nationale égyptienne à l'époque).

Mais dès 1948 l'atmosphère en Égypte était devenue presque irrespirable, à la suite de la décision du roi Farouk de prendre part à la guerre de Palestine, avec le succès que l'on connaît, et qui d'ailleurs lui a coûté son trône.

Le 28 janvier 1952 le Caire a été transformé en un immense brasier allumé par des mains criminelles.

Cette nuit-là, avec sa femme, il a décidé de quitter l'Égypte et s'est installé à Paris avec sa famille.

Ses débuts ont été très difficiles, mais il a eu la chance de connaître une famille qui l'a soutenu, l'a appuyé, lui a présenté des relations, l'a aidé à démarrer, et dont l'appui ne s'est jamais démenti ni arrêté.

Dans son cœur et jusqu'à son dernier jour, il a éprouvé une gratitude et une amitié sans limite pour cette famille. Il a travaillé jusqu'à l'âge de 75 ans. Les premières années de sa retraite ont été

heureuses et agréable, mais par la suite sa santé s'est altérée et il nous a quittés le 25 avril 1989, 37 ans après être sorti d'Égypte.

Il n'était pas pratiquant mais se sentait profondément juif, et fier de l'être, selon une expression consacrée.

C'était un homme d'un caractère un peu excessif et facilement coléreux, mais bon et généreux, toujours prêt à rendre service.

Jacqueline Alis Barchmann

Objets rapportés d'Égypte



Mes parents ont rapporté ces pots d'Égypte, en 1957.

J'imagine qu'ils n'ont aucune valeur marchande car je pense qu'on les fabrique toujours à l'identique au Khân al-Khalil ! Mais je les aime bien : Ils m'ont suivie dans tous les déménagements et ils trônent dans ma cuisine.

Denise Amiranoff

Et voici le « Primus » que mon oncle et ma tante m'ont rapporté d'Égypte, après qu'à leur grande déception, je leur aie indiqué que je ne savais pas ce qu'était un « Primus » ... Rouillé, mais ça fait plus authentique.

Je l'ai transformé en pied de lampe ; je suis assez satisfaite du résultat :

Le Primus (réchaud à pétrole)

Ah le *PRIMUS* (Made in Sweden of course) qui a trôné dans nos cuisines pendant plusieurs décennies auprès des réchauds à mèche. Quel cérémonial pour l'allumer ! Plusieurs étapes étaient nécessaires.

Pour s'assurer d'un fonctionnement optimum, il fallait d'abord, par précaution, déboucher le gicleur (parfois partiellement obstrué) à l'aide d'une minuscule aiguille (*Ebra*).

Ensuite il fallait verser quelques centimètres cubes d'alcool à brûler (qui ne sentait pas bon !) dans la goulotte qui entourait la « tête » du réchaud. Étape suivante, à l'aide d'une allumette, enflammer l'alcool et le laisser brûler complètement. Cette opération avait pour but de chauffer la « tête » du réchaud afin que le pétrole liquide qui y pénètre soit transformé en vapeur (comme les moteurs de nos automobiles !).

Puis il fallait pomper vigoureusement pour que le pétrole liquide contenu dans le réservoir parvienne à la tête chaude via le gicleur.

Ça y est ; moyennant un bruit d'hélicoptère, on peut commencer à cuire nos aliments.

En fin de cuisson, pour éteindre le Primus, il fallait à l'aide d'une minuscule vis à pointe, faire baisser la pression et arrêter ainsi l'alimentation du réchaud.



Quelle opération laborieuse ! On ne pensait même pas à s'en plaindre...

(Information pour les intéressés : Les Primus presque identiques à ceux de nos parents sont toujours en vente via Amazon à environ 70 €).

Michel Mazza

Certains de nos lecteurs ont peut-être rapporté un objet typique d'Égypte. Envoyez-nous une photo et un commentaire, nous serons heureux de les partager.

Mon cousin Alfred

Alfred Cohen est né le 2 mai 1923 à Tantah probablement dans la grande maison de famille construite vers les années 1890. Fait assez habituel à cette époque nos pères étaient frères et nos mères sœurs ce qui fait que j'étais doublement son cousin.

Sa famille quitte Tantah pour Alexandrie. Le plus vieux souvenir que j'ai de lui doit probablement remonter à l'année 1937 durant laquelle il vient avec son frère Maurice voir la famille à Tantah et où avec des amis on me prend sur le cadre d'un vélo en excursion au bord d'un canal.

Son père Zaki décède jeune, en 1938. Ce dernier avait fait des études à Paris à l'École libre des sciences politiques et il était revenu en Égypte avec des idées de gauche. Il a probablement adhéré au parti Wafd comme plusieurs de ses amis.

Cela a certainement influencé Alfred qui adhère à une branche des partis communistes. Il fait ses études à l'école Jabès, qui est très imprégnée d'humanisme et d'idées de gauche, puis au Lycée français. Il fait partie de l'Amicale des anciens élèves de l'école Jabès et des Amis de la culture. De même il participe à la vie de l'Auberge de la jeunesse qui se situait vers Siouf (banlieue d'Alexandrie).

A la mort de son père il termine son année de scolarité au Lycée français puis travaille dans une entreprise de tissage : "La bonneterie". Début mai 1948 il est arrêté pour activités communistes et retenu à la prison de Hadra. Sa femme Victorine dite Toto est internée au camp d'Aboukir.

Je me souviens du dévouement de sa mère Inès qui apportait de la nourriture faite maison à Alfred en prison et qui allait également voir son autre fils Maurice et ses belles filles à Aboukir.

J'ignore s'il a eu un procès mais je me souviens du nom de deux de ses codétenus : Farrag, qui travaillait avec lui, et un certain Yeroushalmi.

Alfred est libéré début 1950 et quitte l'Égypte avec un visa de départ définitif pour Paris, où il arrive sans le sou. Il partage un appartement avec un couple d'amis, Robert Eddi et sa femme Gysèle.

En 1955 lors de mon arrivée à Paris il habite à Rosny sous bois. Grâce à sa force de caractère et à sa grande résilience il évolue rapidement et quelques années plus tard il se trouve associé à une entreprise de textile, SEREP, que je rejoindrai début 1968. Nous avons collaboré jusqu'à la fin de nos carrières.

Alfred a toujours conservé son idéal de gauche et a milité avec d'autres amis pour aider les communistes égyptiens, soit en Égypte ou en exil. Il a également milité pour une solution pacifique du conflit israélo-palestinien au sein du Groupe de Rome.

Il s'intéressait à tout ce qui touche l'Égypte et était intervenu lors d'un des cercles de lecture de l'A.S.P.C.J.E autour de son parcours dans les mouvements de gauche en Égypte. Il a aussi contribué à plusieurs reprises à notre bulletin.

Il était tellement attaché à sa terre natale qu'il décrocha la représentation d'un grand groupe égyptien de filature de coton, ce qui lui permit d'effectuer des voyages en Égypte où il se lie d'amitié avec Shehata Haroun et Albert Arié entre autres.

Fortement atteint par la mort de sa femme Toto en 2015 puis un an plus tard de son fils Yves, il luttait pour ne pas montrer des signes de faiblesse mais décède quelques années plus tard, presque centenaire. Il va manquer à toute sa famille.

André Cohen

Témoignage : Alfred, Léon, André... et les autres

Septembre 1973. Je ne me souviens pas comment l'idée est née, peut-être d'une conversation fortuite entre ma mère et son cousin Alfred. Toujours est-il que je me suis retrouvé à commencer un stage d'un mois à la SEREP, au début de ce mois de septembre. Je ne savais rien de cette société quand j'y suis arrivé, sauf qu'Alfred en était le patron, ou l'un d'eux.

J'ai aujourd'hui peu de souvenirs du travail, mais j'ai le souvenir d'un groupe de collègues, amis ou parents réunis non seulement par des affaires mais par un parcours commun. Il y avait l'oncle Léon, avec qui je travaillais à la comptabilité et qui était un peu mon mentor. Il y avait deux Raymond, il y avait André...

C'était le quartier des Halles, qui était alors surtout occupé par un "trou". On déjeunait au Pied de Cochon. Et on y parlait de politique. Parce que ce parcours commun était fait d'origines familiales, mais aussi d'idéaux politiques. On était alors inquiets de ce qui était en train de se dérouler au Chili, où des exils, différents des nôtres, étaient en train de se préparer. En octobre 1973, un nouveau conflit allait secouer le Moyen-Orient, et ils en ont sans doute beaucoup parlé. Mais mon stage était terminé.

J'ai bien sûr mieux connu Alfred par la suite, mais c'est un souvenir qui me revient à l'esprit alors que je retrouve la SEREP à la première ligne de mon relevé de carrière. Comme pour plusieurs de ses amis de sa génération, le parcours d'Alfred montre qu'on peut se reconstruire « ailleurs », non dans l'oubli, mais dans la préservation d'une mémoire collective, forgée dans les revers ou les succès, composée à la fois de liens familiaux et d'engagements de jeunesse.

Giancarlo Luxardo

Quelques souvenirs du procès de Robert GRUNSPAN

La disparition de Robert GRUNSPAN nous amène à évoquer ses huit longues années d'internement suite à une première condamnation en avril 1954 par le tribunal militaire d'Alexandrie.

Huit jeunes gens (sept garçons et une fille) -tous juifs- sont arrêtés les 23 et 24 novembre 1953 à Alexandrie et sont accusés d'activités communistes. Les charges reposent sur un carnet d'adresses retrouvé chez Albert AZOULAY.

En effet, suite à la prise du pouvoir par les officiers Libres le 23 juillet 1952, tous les partis politiques sont interdits et les militants communistes sont particulièrement surveillés .

Quatre d'entre eux sont détenus à la prison militaire du Caire, puis à celle d'Alexandrie avant de rejoindre la prison civile d'Alexandrie où ils côtoient des détenus de droit commun. Les quatre autres sont directement envoyés à la prison civile.

Le procès se tient durant une semaine le 27 décembre 1953 à huis-clos dans les locaux du tribunal d'Alexandrie et il est présidé par le général Al Digwi car il s'agit de la Haute cour militaire. Le Progrès Égyptien (journal francophone), relate largement les débats et titre « *La grande affaire communiste et sioniste* ». Pourtant aucune activité sioniste n'est reprochée aux accusés.

Les avocats, dont Me Félix BENZAQUEN, plaident l'acquittement de leurs clients ; le verdict est rendu plusieurs mois plus tard dans la cour de la prison.

Entre le procès et le verdict, différents troubles interviennent mais Mohammed Naguib est toujours au pouvoir lors du prononcé des condamnations.

Deux d'entre eux sont lourdement condamnés : Robert GRUNSPAN et Albert AZOULAY.

Cinq jeunes gens poursuivis sont acquittés : André COHEN, Joseph CHALOM, Ibrahim GABBAI, Albert SOULAM, Rosy DAYAN. La peine avec sursis prononcée à l'encontre de Jacques HASSOUN est annulée postérieurement en raison de sa minorité (il avait 19 ans lors des faits).

Ils voient avec beaucoup d'émotion leurs deux camarades quitter la prison les fers aux pieds.

Robert Grunspan subit des conditions d'internement très dures (voir le livre de Carole NAGGAR « le rouge du sable »), et est expulsé d'Égypte en 1961. Apatride, il commence alors une nouvelle vie en France.

Mylène Stambouli (récit écrit suite à un entretien avec André Cohen le 27 juillet 2022)

Courrier des lecteurs

Cher André,

Très intéressant article sur Gibraltar. Moi aussi j'y suis allé.

La famille de mon père vivait à Gibraltar et au Maroc (Mogador). Il y a des El Maleh enterrés au cimetière.

Notre Chief Rabbi Abraham Levy (retraité) est né à Gibraltar ainsi que son frère James qui fut le Président de la communauté juive là-bas.

Rabbi Levy a écrit un livre : « A Rocky Road ».

Maurice Maleh

Bonjour Monsieur Cohen,

Je suis rentrée de deux semaines de vacances en Corse pour découvrir votre dernier numéro de l'ASPCJE avec, à la page 9, mon article sur la Crise de Suez. Je suis une auteure publiée !! Je vous remercie pour votre confiance en moi dans ce projet qui est complètement *terra incognita* pour moi mais pour lequel je ressens beaucoup d'enthousiasme. Et votre mention disant que les mémoires seront publiées aux États-Unis m'oblige à ne pas y renoncer !!(...)

Si vous avez besoin d'aide pour vos éditions ou l'organisation de vos conférences, n'hésitez pas à me contacter.

Je vous souhaite un excellent été et encore un grand, grand merci.

Bien cordialement.

Gilda Poliakin

Cher André,

Nous avons archivé tous les numéros de 2001 à 2008. Voici le 'lien'. Il y a beaucoup de choses intéressantes. Amitiés

https://drive.google.com/drive/folders/1-1qob1ePUDGuNfX9D_13DwV5byjGUAPR

Maurice Maleh (AJE UK)

Bonsoir M. Cohen.

J'ai lu avec intérêt dans Nahar Misraïm du 3e trimestre 2022 l'article "Histoire des juifs en Égypte : L'année 1956 et l'affaire de Suez".

La guerre des 6 jours a eu lieu du 5 au 10 juin 1967 et non en 1957 comme vous la citez dans votre article. Je suppose qu'il s'agit d'une "coquille" qui vous a échappé car je ne mets pas en doute vos connaissances sur l'histoire des juifs en Égypte. Cordialement.

Robert Bigio

Merci pour votre lecture attentive et votre intérêt, toutes nos excuses pour cette erreur !

Appels à témoignages :

Dans le cadre d'un projet de recherche sur l'éducation à Alexandrie dans l'entre deux guerres, je fais une étude de l'English Girls School, contruite en 1935-37 à Alexandrie. C'était une école anglaise assez prestigieuse qui accueillait aussi des enfants juifs.

Est-ce-que des membres de votre association ont des souvenirs de cette école qu'ils seraient contents de partager ?

Je suis étudiante master en histoire de l'architecture à Londres et je prépare un projet de recherche sur cette école et sa population cosmopolite.

Deborah Eker d.eker@btinternet.com

Dans le cadre de la rédaction d'un livre sur l'histoire des Tribunaux mixtes d'Égypte (1875-1949) que le Centre d'Études Alexandrines (CEAlex) publiera, Isabelle Lendrevie, Avocate et Docteure en droit, fait un appel à témoignages.

Elle souhaite collecter des récits sur les tribunaux mixtes ayant fonctionné entre 1875 et 1949 et tout ce qui leur étaient liés :

- Les premiers tribunaux mixtes du 19e siècle appelés majalis Al-tujjar,
- l'école française de droit du Caire,
- la délégation de cette école à Alexandrie,
- l'école khédiviale de droit du Caire puis l'École royale de droit du Caire,
- les publications nombreuses d'Égypte (revues juridiques spécialisées ou non d'Égypte de langue française, italienne, grecque, hébraïque, anglaise et arabe...) qui évoquent des affaires judiciaires ou des événements importants de la vie judiciaire et politique égyptienne, jusqu'aux questions liées à la nationalité, aux sociétés anonymes ou liées aux compagnie du canal de Suez ou du Gaz comme Lebon à Alexandrie , au droit d'auteur (concernant la vie culturelle de l'époque / cinéma, livres, opéra, archéologie), aux accidents de train ou contre les compagnies privées ou l'administration égyptienne (il y a eu des affaires d'accidents de bus au Caire), ou à des litiges fonciers ou d'héritage ou de tutelle.

Tous autres documents judiciaires ou non concernant d'autres tribunaux d'Égypte ou des litiges affiliés sont aussi les bienvenus (tribunaux nationaux, rabbiniques, de sharia , tribunaux consulaires ou maglys hasby ...).

Elle recherche également des photos (avocats en tarbouche, photos des tribunaux mixtes du Caire mais aussi d'Alexandrie et de Mansourah), des fonds d'archives privées liées à des litiges nés en Égypte ou même au Liban (on avait des familles ottomanes au 19e et début 20e siècle qui circulaient beaucoup et qui avaient des biens fonciers ou des magasins dans différentes provinces de l'Empire ottoman).

Les documents recherchés peuvent être aussi être des extraits de décisions de justice, des documents consulaires pour les personnes protégées (sous le régime des capitulations), ou des plans de centre ville ou quartier où se trouvaient les différents tribunaux au 19e, 20e siècles à Alexandrie, Mansourah, Le Caire, Tantah...

Enfin toute notice ou information concernant d'éventuels juges, avocats, greffiers, chargés d'affaires, directeur de sociétés, traducteurs, étudiants en droit ayant circulé autour de la Méditerranée (entre les provinces de l'empire ottoman et entre l'Europe et l'Égypte ou au-delà).

L'étude de la circulation des sujets et notamment des juristes ottomans, égyptiens et européens et des objets juridiques (codes, documents judiciaires ou consulaires, revues judiciaires ou non spécialisés en langue française et allophones d'Égypte, documents bancaires, statistiques, plans, photos de bâtiments, cercles et sociétés savantes) est au cœur de cette ouvrage qui permettra de montrer que l'Égypte avec Le Caire, Alexandrie, Mansourah, Tantah, était la capitale du droit international et de l'innovation juridique et judiciaire sur les questions les plus importantes du 20e siècle.

Isabelle Lendrevie,
Avocate et Docteure en droit
lendrevie.avocat@gmail.com
07-86-64-62-89

Livres à lire

Parmi mes lectures de cet été deux livres méritent d'être signalés car ils décrivent la même période de l'histoire de l'Égypte : celle allant de la prise du pouvoir par les militaires, jusqu'à l'année 1985, donc après le voyage de Sadate en Israël.

Le premier est écrit par **Madame Jehane Sadate**. Il s'intitule "**Une femme d'Égypte. Mémoires**" et il a été édité par les Presses de la Renaissance en décembre 1987. Ce livre est très étonnant car Mme Sadate a une approche personnelle sur les événements de cette période.

Mme Sadate est née d'un père musulman, Safouat Raouf, qui a fait des études de médecine à Sheffield, et d'une mère catholique pratiquante, Gladys Charles Cotrell.

Elle fait ses études dans une école chrétienne mais très vite son père demande qu'elle ne suive pas les cours de catéchisme.

Elle rencontre son mari à l'âge de 16 ans. Ses parents, d'abord opposés à ce mariage avec un militaire de surcroît engagé en politique, mais finissent par céder lorsque sa mère découvre un lien avec Sadate : leur amour commun pour la lecture des œuvres de Dickens.

Son père par contre fait promettre au jeune lieutenant Sadate qu'il ne fera pas de politique. Ce qui bien entendu ne sera pas le cas mais il ne lui en tiendra pas rigueur.

Jehane explique que c'est l'aspect courageux de son futur mari qui l'a attirée. Elle avait refusé d'autres prétendants en leur reprochant leur couardise.

C'est probablement l'aspect moderne de sa famille qui lui fait regretter le départ des étrangers d'Égypte. Je cite "Et puis il y avait, bien entendu, la colonie étrangère, l'Égypte ayant longtemps été un carrefour des peuples : 300.000 Grecs, 100.000 Italiens, 50 000 Juifs apatrides et des milliers d'autres qui, munis de passeports français ou anglais, s'étaient installés, après la première guerre mondiale, au Caire ou à Alexandrie. Beaucoup de Chypriotes, Maltais et arabes d'Afrique du Nord s'étaient aussi établis en Égypte".

En dehors du fait qu'elle ne mentionne pas que certains juifs avaient la nationalité égyptienne, tout le long du livre elle semble regretter ce départ déclenché par Nasser.

Plus loin dans le livre, au moment de 1956 "Du point de vue humain, leur départ fut une très grande perte pour notre pays. Jusqu'alors les juifs jouaient un rôle de premier plan dans notre vie culturelle, et ils étaient pleinement acceptés par notre société. Le Who's Who égyptien des années cinquante comprenait au moins un quart de noms juifs: acteurs, écrivains, avocats, industriels-beaucoup de nos compatriotes les plus célèbres et les plus populaires étaient juifs". Elle souligne que pendant la guerre beaucoup de familles musulmanes étaient prêtes à cacher des juifs devant l'avancée des nazis et que des familles musulmanes aidaient les juifs pendant le Shabbat.

Néanmoins dans un passage du livre elle raconte qu'elle avait par contre une appréhension ou une peur des israéliens. C'est ainsi qu'elle est prise de panique lors d'un voyage en Allemagne en s'apercevant qu'il y avait des israéliens dans le même hôtel, et c'est son mari qui la rassure.

Mais ceci était bien avant le voyage d'Anouar Sadate en Israël. Par la suite elle se fait des amies parmi les femmes de ministres israéliens : "Je fus profondément ravie de faire la connaissance de Léa Rabin, l'épouse de l'ex-premier ministre Itzhak Rabin, à l'occasion d'un déjeuner. Ma fille fut aussi séduite par la cordialité du peuple israélien." Elle signale également la courtoisie d'Ezer Weismann "pour qui mon mari éprouvait une profonde sympathie."

Dans plusieurs passages elle signale la rudesse de Nasser et le fait que son mari a eu une approche de la politique plus démocratique que celle de son prédécesseur. Elle raconte toutes les péripéties du parcours de son mari, ses derniers jours où il était empêché par les anciens nassériens de faire toutes les réformes qu'il aurait voulu faire, et son sentiment à cette époque qu'il était fortement menacé. Que serait-il advenu s'il n'avait pas été assassiné ?

L'autre livre est écrit en novembre 2011 par **Aly El-Samman** : "**L'Égypte d'une révolution à l'autre**" éditions du Rocher.

L'auteur a été journaliste et homme public, connu pour son indépendance d'esprit, et il a présidé l'Union internationale pour le dialogue interculturel et religieux et l'éducation de la paix. Il a été amené à rencontrer Nasser puis été proche collaborateur de Sadate, mais assez éloigné de Moubarak avec lequel il ne s'entendait pas bien.

Il a été longtemps correspondant de la radio télévision égyptienne à Paris et a eu un grand rôle dans le rapprochement de l'Égypte avec l'occident.

A ce titre il a été reçu par le pape Jean Paul II qu'il a convaincu de faire un voyage en Égypte et de visiter El Azhar.

Il raconte par le détail tous les épisodes très intéressants de sa vie. En effet il a côtoyé tous les grands de cette période : Tony Blair, le prince Charles, le chancelier d'Autriche Kreisky pour qui il a une grande admiration, de même que des personnalités juives telles que Théo Klein, Karl Kahane, Edmond de Rothschild ou Nahum Goldman.

Il a œuvré d'abord pour le rapprochement entre musulmans et chrétiens, puis a lutté pour y associer les juifs. Son livre est certainement très amical et positif en ce qui concerne les juifs hors d'Égypte, mais je ne trouve pas une seule ligne en ce qui concerne le départ des juifs d'Égypte lorsqu'il aborde les guerres de 1948 et 1956.

Il rejoint Mme Sadate dans sa description de Nasser comme étant un homme brutal. Ce livre fort instructif se termine par la révolution des étudiants en 2011, et par l'armée qui déloge Moubarak, et promet des élections démocratiques. Il pointe le danger des islamistes mais lors de sa publication Morsi n'était pas encore au pouvoir.

André Cohen

Ils nous ont quittés

Ce dernier trimestre a été une véritable hécatombe parmi nos adhérents. Nous avons perdu cinq de nos membres :

Alfred Cohen : Vous trouverez deux billets dans ce bulletin le concernant. Il était intervenu lors d'un Cercle de lecture pour nous raconter son parcours de militant communiste en Égypte.

Robert Grunspan : Également militant communiste. Vous trouverez aussi un article retraçant son parcours dans ce bulletin.

Wolfgang Freund : Lecteur fidèle, il a souvent contribué à notre bulletin.

David Holi : Ancien basketteur au Caire. Il est mentionné dans le livre d'Albert Oudiz sur la Maccabi.

Maurice Chabah : Participant fidèle à nos activités, il est mort soudainement à la sortie de l'été.

Ils vont nous manquer...

Programme des prochaines activités

Les Cercles de Lecture se tiennent en général le samedi après-midi à 15 heures à la Maison des Associations, 181 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Métro: Daumesnil ou Dugommier, mais consultez aussi nos annonces par courriel ou sur notre site: www.aspcje.fr.

Samedi 12 novembre à 15 heures : Annulé

Nous avions prévu de nous réunir pour la présentation du livre de notre regretté Albert Oudiz sur la Maccabi, mais malheureusement cette activité a été annulée du fait de la fermeture de la maison des associations pour le pont du 11 novembre. Cette présentation aura lieu courant 2023. Nous nous excusons auprès de nos membres, impatients de connaître cette riche histoire.

Samedi 10 décembre à 15 heures

Christian Destremau, que nous avons reçu il y a quelques années, nous avait présenté **Régis Koetschet**, diplomate à Jérusalem de 2002 à 2005, et dans le monde arabo-musulman (Libye, Irak, Oman, Pakistan, Afghanistan). Nous le recevrons pour découvrir son livre "**Diplomate dans l'Orient en crise. Jérusalem-Kaboul 2002-2008**", qui relate son expérience à Jérusalem.

Samedi 21 janvier 2023 à 15 heures

Sonia Devillers, journaliste sur France Inter, nous fait le plaisir d'accepter notre invitation pour nous présenter son livre "**Les exportés**", qui est paru chez Flammarion en septembre 2022. Ses grands-parents maternels ont été "*exportés*" en 1961 *tels des marchandises, de la Roumanie communiste*. Ce pays échangeait l'obtention des visas de sortie des juifs de son territoire contre des marchandises ou des animaux dont des cochons. L'innommable au cœur de l'Europe.

Samedi 11 février à 15 heures

Notre amie Paula Jacques, qui a beaucoup écrit sur son pays d'origine l'Égypte, se penche sur les États-Unis. Elle nous présentera en priorité son dernier roman "**Mon oncle de Brooklyn**", à paraître chez Flammarion le 15 février 2023. La rencontre d'Eva, jeune journaliste française à New-York, avec Barry, un écrivain connu et charmeur. Plus de précisions sur cette rencontre dans notre bulletin de janvier puisque le livre n'est pas encore paru.

André Cohen